



Réinterrogeons nos modes de vie pour rendre possible des modèles sobres et responsables

Eco-responsabilité, notre engagement individuel est déterminant

Patrimoine : action visant l'exemplarité de la collectivité

Compétences : actions émanant des politiques menées par la collectivité

Territoire : Actions portées par les acteurs hors collectivité

### Accompagner les locataires à la maîtrise des énergies (MDE)

<b>Enjeux et contexte</b>	Une situation énergétique difficile. Le coût des énergies et de l'eau est en hausse, 20% des foyers de la région Pas de Calais sont en précarité énergétique. Toute personne devant consacrer plus de 10% de son revenu disponible au paiement de ses factures d'énergie est en situation de précarité énergétique. Cette précarité peut être due en partie à l'inadaptation des ressources et des conditions d'habitat. La mise en œuvre d'un programme de maîtrise énergétique doit redonner la capacité aux personnes d'obtenir un chauffage décent dans leur logement et compatible avec leurs ressources.	
<b>Objectifs</b>	Réduire la précarité énergétique. Accompagner les locataires dans la maîtrise de leurs charges (objectif de gain : 5% au 31.12.21). Développer la rénovation énergétique passive dans le logement social. Impliquer l'ensemble des acteurs dans la maîtrise énergétique.	
<b>Impact de l'action</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Atténuation <input type="checkbox"/> Adaptation <input checked="" type="checkbox"/> GES <input checked="" type="checkbox"/> Energie <input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Stockage carbone	
<b>Sous-action 1</b>	Descriptif	Faire un bilan patrimonial des équipements. Détecter les foyers en risque de "précarité énergétique". Sensibiliser les locataires aux économies d'énergie. Expliquer au locataire le fonctionnement de ses équipements. Relever les compteurs d'énergie à chaque intervention pour les locataires adhérents et pour l'ensemble du patrimoine lors de la visite d'entretien.
	Public-cible	Locataires
	Etat	En cours
	Calendrier	2020 - 2026
<b>Sous-action 2</b>	Descriptif	Mise en place d'un outil de gestion et de maîtrise énergétique. Formation de l'ensemble des collaborateurs à la maîtrise des dépenses énergétiques. Tous les logements en suivi connecté, système d'alerte en cas de sous ou sur consommation, détection des ménages en situation de précarité énergétique et traitement des problématiques selon les cas (ressources insuffisantes, comportements inadéquats, défauts des équipements...). Locataire engagé au travers d'une charte incluant la Maîtrise des Dépenses Énergétiques. Processus d'intervention complet, basé sur un binôme essentiel, gardien et technicien. Le gardien accompagne le locataire dans la démarche d'amélioration du confort et du pouvoir d'achat. Le technicien est garant du bon fonctionnement des équipements, il effectue la VEE (Visite d'Entretien Énergétique), relève les données, alerte sur de possibles travaux et sensibilise les locataires.
	Public-cible	Locataires
	Etat	En cours
	Calendrier	2020 - 2026
<b>Sous-action 3</b>	Descriptif	Présentation du processus et des outils mis en place pour la MDE à d'autres bailleurs sociaux pour partage d'expérience et développement sur le territoire.
	Public-cible	Bailleurs sociaux et leurs locataires
	Etat	A développer
	Calendrier	2020 - 2026
<b>Sous-action 4</b>	Descriptif	Développer l'habitat contributif à l'échelle du territoire. Implication des locataires au sein des programmes de rénovation (Étanchéité, ventilation, menuiserie, enveloppe, autoproduction par les ENR) Objectif 47 kWh/m <sup>2</sup> /an et développer les communautés d'entraide.

	Public-cible	Locataires, gestionnaires, etc.
	Etat	En cours
	Calendrier	2020 - 2026
<b>PILOTAGE</b>		
<b>Maître d'ouvrage</b>	Pas-de-Calais Habitat	
<b>Partenaires</b>	Logista, prestataires	
<b>MOYENS</b>		
<b>Partenaires et dispositif financier</b>	Projet Interreg Increase VS	
<b>EVALUATION</b>		
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	Nombre de locataires signataires de la charte. Gains réalisés sur les consommations énergétiques des locataires. Réduction du nombre de locataires en situation de précarité énergétique.	